Le chef de l'état-major de la Marine constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada, au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le commandant de la côte est, établi à Halifax (N.-É.), et le commandant de la côte ouest, établi à Esquimalt (C.-B.). dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leur région respective. Les officiers supérieurs des côtes est et ouest sont aussi commandants des Forces maritimes de l'Atlantique et du Pacifique respectivement. En tant que tel, chacun est responsable des opérations anti-sous-marines auxquelles participent les Forces maritimes et les forces aériennes sous son commandement. Depuis 1956, le contrôleur de la Marine aide à diriger l'emploi des ressources de la Marine en ce qui concerne les effectifs, le matériel et les finances. Le recrutement et la formation des officiers et des matelots de la Réserve de la Marine royale du Canada se font surtout aux 21 divisions navales du Canada, sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Les missions navales de Londres et de Washington assurent la liaison avec la Marine royale et la Marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN (voir pp. 142-144), des officiers de la Marine rovale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), États-Unis, du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, Royaume-Uni, et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie). Le commandant de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions de commandant du secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 mars 1959, les forces régulières de la Marine royale du Canada comptaient 20,478 officiers et matelots et la Réserve 3,331 officiers et matelots.

Opérations en mer, 1958-1959.—A la fin de 1958, la marine royale du Canada comptait 47 navires de guerre en service, dirigeait les opérations de deux sous-marins de la Marine royale et avait six autres navires à la refonte, en comparaison de 45 navires en service et de cinq à la refonte à la fin de 1957. Au cours de 1958, les deux premiers des nouveaux destroyers d'escorte anti-sous-marins de la Marine royale du Canada, de la classe du Restigouche, ont rallié la flotte: le prototype Restigouche en juin et le Sainte-Croix en octobre. Au début de 1959, deux autres destroyers d'escorte, le Gatineau et le Kootenay, ont été armés et trois autres devaient être mis en service avant la fin de l'année. Les destroyers d'escorte de cette classe, pour lesquels le Saint-Laurent a servi de prototype, sont munis d'un armement et de moyens de détection sous-marine perfectionnés. Le New Waterford, la dernière de 21 frégates anti-sous-marines à être rénovée, a aussi rallié la flotte en 1958.

Au début de 1959, les commandements de l'Atlantique et du Pacifique ont échangé un certain nombre de destroyers d'escorte. Les sept navires de la classe du Saint-Laurent (l'Assiniboine, le Saint-Laurent, le Skeena, le Fraser, le Margaree, l'Ottawa et le Saguenay) forment maintenant la deuxième escadre d'escorte canadienne qui est stationnée à la base d'Esquimalt (C.-B.). La cinquième escadre d'escorte canadienne, formée des quatre destroyers d'escorte de la classe du Restigouche, a Halifax comme port d'attache. Trois nouveaux navires de même classe s'y joindront plus tard au cours de l'année.

Afin d'augmenter la souplesse de la flotte, le navire-atelier *Cape-Scott* a été lancé à Halifax le 28 janvier 1959. Outillé de façon à pouvoir effectuer des réparations de toutes sortes aux navires en mer, ce navire est aussi muni d'une chambre de décompression pour les plongeurs qui font partie de son équipage et d'une plateforme d'appontage d'hélicoptères. Un navire semblable, le *Cape-Breton*, se joindra à la flotte à la fin de 1959. Ces deux navires sont conçus en vue d'effectuer des réparations mineures aux navires en mer ou qui sont éloignés de chantiers de construction maritime.

Au cours de 1958, diverses manœuvres d'entraînement ont eu lieu, depuis les exercices limités à un seul navire jusqu'aux importantes manœuvres de l'OTAN auxquelles ont participé les navires de guerre canadiens aux côtés de ceux de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Allemagne. En combinant les visites de bonne entente avec les croisières d'instruction, les navires de la Marine